



## Les services de garde en milieu familial oubliés dans les programmes de relocalisation des sinistrés

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE Maria, le 17 juin 2026** – Alors que les événements climatiques extrêmes se multiplient et forcent de plus en plus de personnes à se relocaliser, la Table de concertation féministe Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (TCFGIM) dénonce une importante lacune des programmes gouvernementaux d'aide aux sinistrés.

Dans le cadre du Cadre de prévention des sinistres (CPS) et du Programme général d'assistance financière (PGAF), les services de garde éducatifs en milieu familial sont considérés comme de simples résidences plutôt que comme les entreprises qu'ils sont réellement. Cette situation prive les responsables de services de garde d'une aide adaptée à la relocalisation de leur milieu de travail, malgré les investissements importants requis pour répondre aux normes de sécurité et d'aménagement destinées aux jeunes enfants. Mentionnons que typiquement, les espaces dédiés au milieu de garde prennent une partie importante de la résidence et du terrain. L'approche actuelle a pour effet d'invisibiliser le travail des éducatrices et de minimiser les investissements considérables qu'elles réalisent pour offrir des milieux sécuritaires, stimulants et conformes aux normes en vigueur. Elle contribue également à perpétuer la sous-évaluation des métiers du soin, pourtant essentiels au fonctionnement de notre société. Une entreprise qui offre des services qui ont longtemps été assumés gratuitement par les femmes, ça reste une entreprise.

« Lorsqu'une éducatrice en milieu familial est contrainte de quitter sa résidence, elle perd à la fois sa maison et ses revenus. Pourtant, les programmes gouvernementaux ne reconnaissent que la première. Cette situation témoigne du manque de reconnaissance accordée à une profession exercée presque exclusivement par des femmes et à appauvrir ces dernières. Il s'agit aussi d'un exemple parfait pour comprendre les enjeux liés à la justice climatique. Les mécanismes d'adaptation aux changements climatiques doivent être justes, notamment pour les femmes », souligne Nastassia Williams, coordonnatrice de la TCFGIM.

Cette situation est particulièrement préoccupante dans un contexte où le Québec fait face à une pénurie persistante de places en services de garde. Chaque fermeture ou interruption de service fragilise davantage les familles, et les femmes en première ligne, limite leur participation au marché du travail et nuit à la vitalité des régions. La TCFGIM rappelle que les personnes touchées par des sinistres vivent déjà un important fardeau psychologique et financier. Pour les éducatrices en milieu familial, cette réalité est amplifiée par la nécessité de reconstruire à la fois leur résidence et leur entreprise, souvent avec des revenus modestes et dans un contexte de crise du logement.

La Table appuie donc la résolution adoptée par le conseil municipal de Maria et demande au ministre de la Sécurité intérieure, Ian Lafrénière, de modifier les programmes CPS et PGAF afin que les services de garde en milieu familial y soient reconnus comme des entreprises lorsqu'ils doivent être relocalisés à la suite d'un sinistre ou en raison de risques naturels. Elle invite également la ministre de la Famille, Catherine Blouin, à intervenir auprès du ministère de la Sécurité intérieure afin que cette situation soit corrigée rapidement, compte tenu du caractère essentiel des services de garde.

« Si le gouvernement reconnaît l'importance des services de garde pour les familles et l'économie, il doit aussi reconnaître la réalité des éducatrices qui les portent à bout de bras. Préserver chaque place en milieu de garde devrait être une priorité pour le gouvernement. Forcer une éducatrice à absorber seule les coûts liés à la reconstruction de son milieu de



**Table de concertation féministe**  
GASPÉSIE · ÎLES-DE-LA-MADELEINE

travail met en péril la continuité des services et risque d'entraîner la fermeture définitive de places dont les communautés ont cruellement besoin », conclut Nastassia Williams.

## **À propos**

La Table de concertation féministe Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine mène des actions de défense collective des droits des femmes, soit des activités d'éducation populaire, de mobilisation et de représentation. Elle agit politiquement, sans partisanerie, pour que les droits et les intérêts des femmes de notre région soient concrètement respectés dans divers domaines comme la santé, l'éducation, le développement social et économique de la région.

## **Renseignements et demandes d'entrevues :**

Nastassia Williams, 581-887-5061 [contact@femmesgim.qc.ca](mailto:contact@femmesgim.qc.ca)

Coordonnatrice, Table de concertation féministe Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine